

DEPARTEMENT
DE
LOIRE-ATLANTIQUE

ARRONDISSEMENT
DE NANTES



REPUBLIQUE FRANCAISE
LIBERTE - EGALITE - FRATERNITE

COMMUNE DE BOUGUENAIS

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES**

DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE ORDINAIRE DU 19 OCTOBRE 2017

Le nombre de
Conseillers Municipaux
en exercice est de : 33

L'AN DEUX MILLE DIX-SEPT, LE DIX-NEUF OCTOBRE A DIX NEUF
HEURES

OBJET
VŒU DEMANDANT A
L'ETAT LA
PROTECTION DE
SALAH HAMOURI
(Vœu hors séance)

Le Conseil Municipal de la Commune de BOUGUENAIS
légalement convoqué le TREIZE OCTOBRE DEUX MILLE DIX-
SEPT, s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances, sous la
Présidence de Madame GRESSUS, Maire de Bouguenais

PRESENTS : Michèle GRESSUS, Martine LE JEUNE, Gauthier
LORTHIOIS, Armelle SADIR, Joël CASTEX, Sylvain BACLE, Julie
COCHIN, Sylvain QUARTIER, Colette COCHAIS, Luc BODIN, Joël
GOUIN DE ROUMIGNY, Philippe LUCENTE, Béatrice DOMENÉ,
Dominique DUCLOS, Bernard POIRAUDEAU, François QUAIRE,
Chrystèle MALARD, Jérémie GOBIN, Michelle SAUPIN, Christophe
CHAUSSON, Franck BELUS, Sandra IMPERIALE, Françoise RABBÉ,
Fabrice BASCOUL, Antoine CLAVIER, Odile MEUNIER, Virginie
DENEUFVE, Carlos DE PINHO

ABSENT(S) EXCUSE(S) ET REPRESENTE(S) : Bernadette HUGUET
était représentée par Sylvain BACLE, Christine LANDREAU était
représentée par Sylvain QUARTIER, Maria-Annick OLIVIER était
représentée par Béatrice DOMENÉ, Estelle BROUSSE était
représentée par Gauthier LORTHIOIS, Karim SENE était représenté
par Franck BELUS

ABSENT(S) :

SECRETAIRE : Joël CASTEX



VOEU DEMANDANT A L'ETAT LA PROTECTION DE SALAH HAMOURI

Monsieur LORTHIOIS, rapporteur, expose :

Engagée dans la promotion de la paix en Palestine, la municipalité de Bouguenais exprime une nouvelle fois son souhait que la diplomatie française soutienne le plan de partage, adopté en 1947 par les Nations Unies, en reconnaissant l'État de Palestine au même titre que l'État d'Israël.

L'occupation et la colonisation sont contraires au droit international de même que toutes les atteintes aux biens et aux personnes qui en découlent. Seul l'établissement d'États de droit et la constitution de relations basées sur la sécurité commune et la coopération sur un pied d'égalité entre deux États de plein droit permettra de stabiliser le territoire, d'apaiser les relations interpersonnelles et de garantir la sécurité des ressortissants de pays tiers comme la France.

Salah Hamouri, résident en Palestine de nationalité française, a été arrêté le 21 août et placé en détention administrative par un tribunal militaire sans procès ni chef d'inculpation. De 2005 à 2011, M. Hamouri avait déjà été victime d'emprisonnement arbitraire en raison de son engagement public et non violent à l'occupation que connaît la Palestine. Il nous semble inacceptable qu'un de nos concitoyens soit ainsi confronté à de telles injustices et laissé sans le soutien public et sans équivoque de la part des autorités françaises.

Considérant :

- L'absence de garanties de sécurité des ressortissants français découlant de l'occupation illégale de territoires Palestiniens,
- L'arrestation et le placement en détention contraires aux conventions de Genève du citoyen Français Salah Hamouri.

L'assemblée est appelée à se prononcer sur ce vœu présenté hors Conseil Municipal.

LE CONSEIL MUNICIPAL,

Entendu son rapporteur en son exposé,

Après en avoir délibéré,

A la majorité de 32 voix pour et 1 abstention (Franck BELUS),

EXPRIME sa solidarité vis-à-vis des défenseurs d'une paix juste et durable en Palestine,

DEMANDE à la République Française de garantir les droits à la protection consulaire de ses ressortissants en particulier dans le cas de M. Salah HAMOURI compte tenu de ses conditions d'interpellation et de détention afin d'obtenir sa libération dans les plus courts délais ou l'organisation d'un procès équitable.

Signée le 19 octobre 2017

Transmise en préfecture le 23 octobre 2017



Michèle GRESSUS,
Maire de Bouguenais